



et



vous proposent **LE BAROMETRE**
en collaboration avec la



Le baromètre est un indicateur économique
qui vous informera sur **les tendances des TPE en France.**

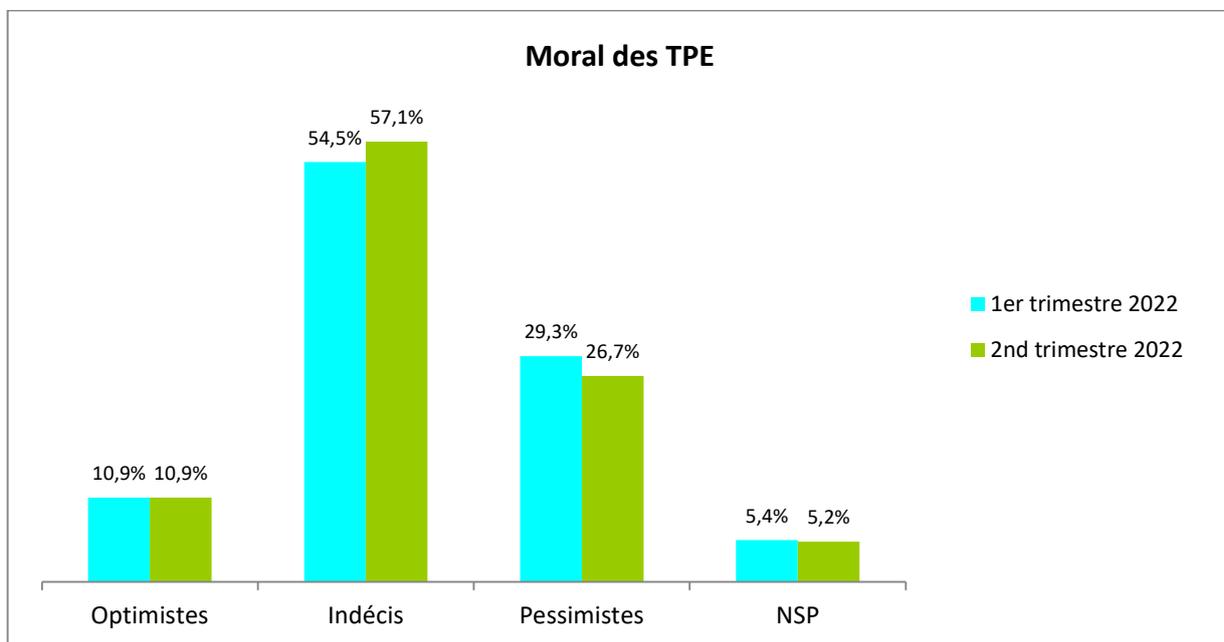
Il repose sur **des données nationales
collectées trimestriellement.**

Cet outil précieux ne peut fonctionner que
grâce à **votre participation volontaire,**
et nous comptons sur votre participation.

RESULTATS BAROMETRE 2nd TRIMESTRE 2022

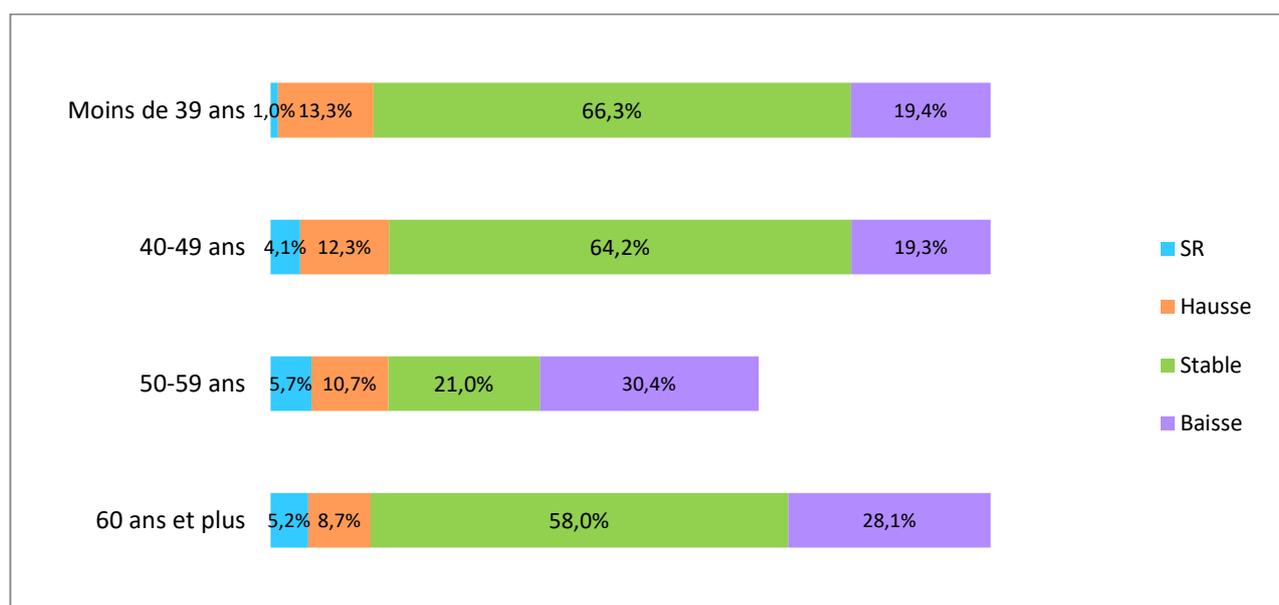
Partie récurrente

1 - Tendances sur l'activité de l'entreprise



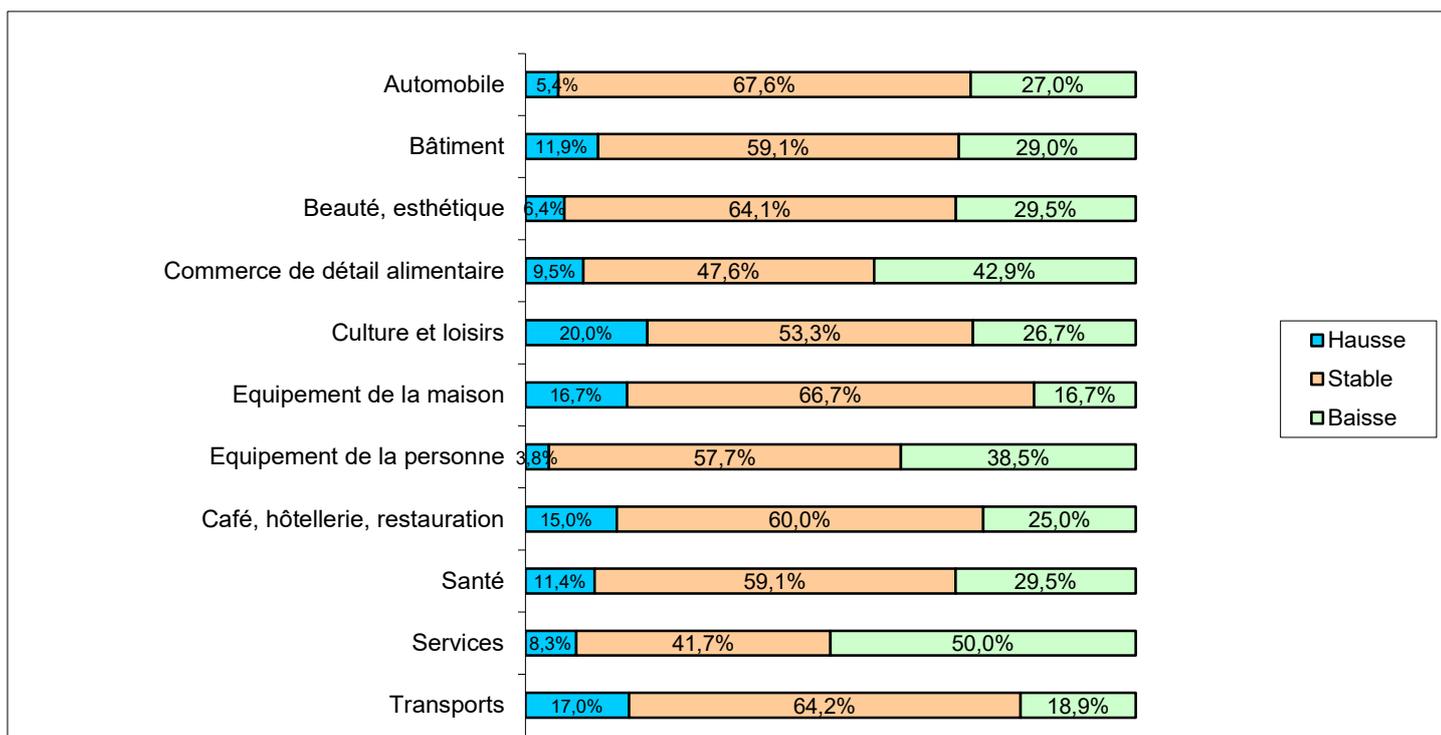
Pour ce deuxième trimestre 2022, le taux d'optimistes reste identique (10,9%), le taux d'indécis a légèrement augmenté (57,1% vs 54,5%) alors que le taux de pessimistes diminue (26,7% vs 29,3%).

Répartition par tranche d'âge de cette tendance



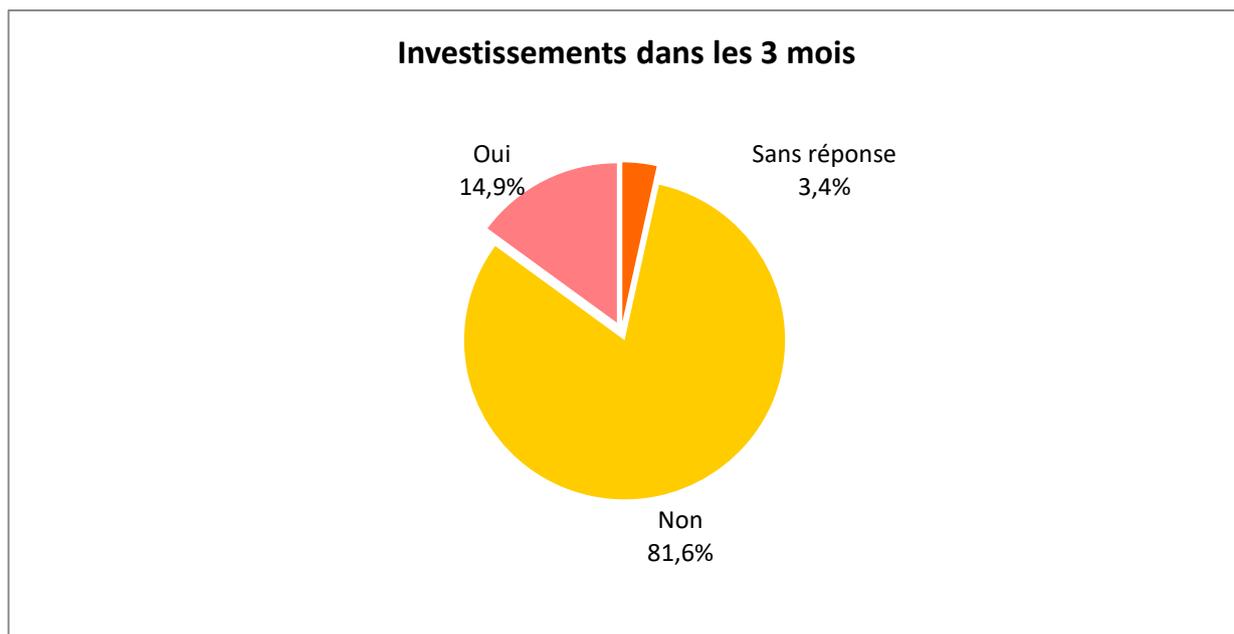
Ce trimestre, l'ensemble des dirigeants de TPE ayant moins de 50 ans prévoient une hausse de leur CA (de 12,3% et 13,3%) tandis que les plus de 50 ans sont plus pessimistes et prévoient une baisse de leur activité (30,4% et 28,1%).

Répartition par secteur de cette tendance

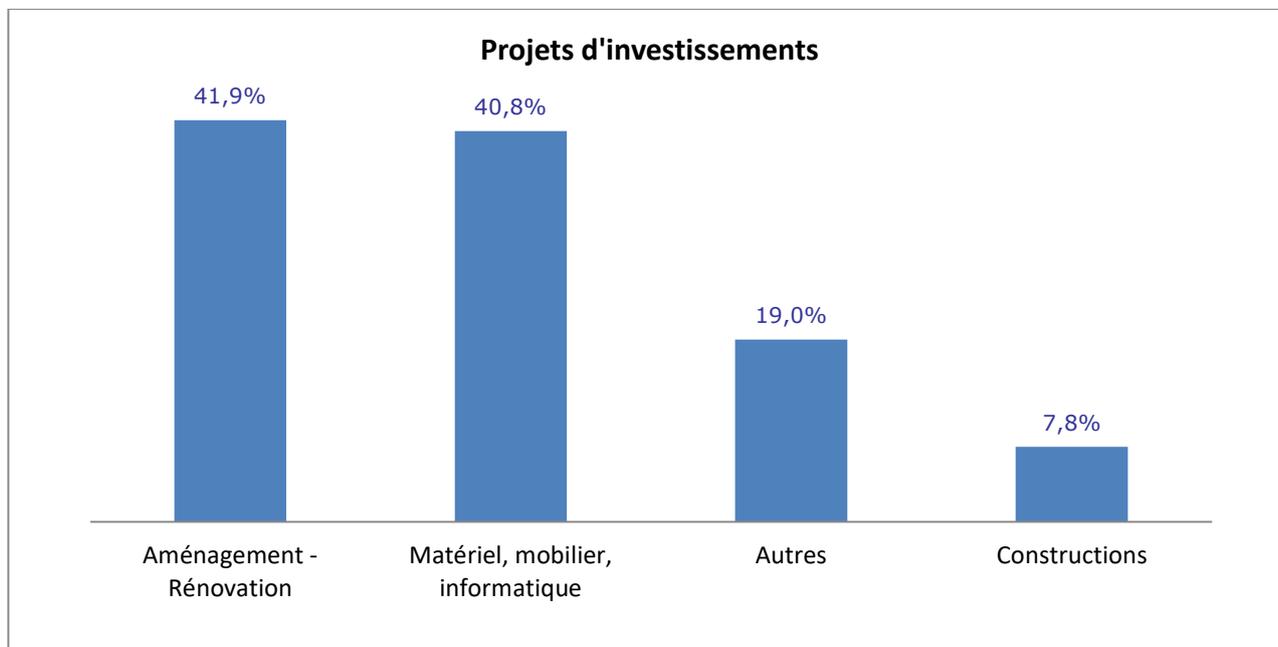


Les secteurs de la « Culture et Loisirs » (20,0%), « Transports » (17,0%) et « Equipement de la maison » (16,7%), sont les seuls à prévoir une hausse d'activité pour ce second trimestre 2022. Les autres secteurs prévoient une baisse d'activité, le secteur « Services » (50,0%), « Commerce de détail alimentaire » (42,9%), « Equipement de la personne » (38,5%), « Beauté Esthétique », « Santé » et « Bâtiment » (29,5% et 29,0%) suivis des secteurs « Automobile » et « Culture et Loisirs » (27,0%) et (26,7%). Les secteurs « Equipement de la maison » et « Auto » prévoient une stabilité de leur activité (66,7%).

2 - Investissements

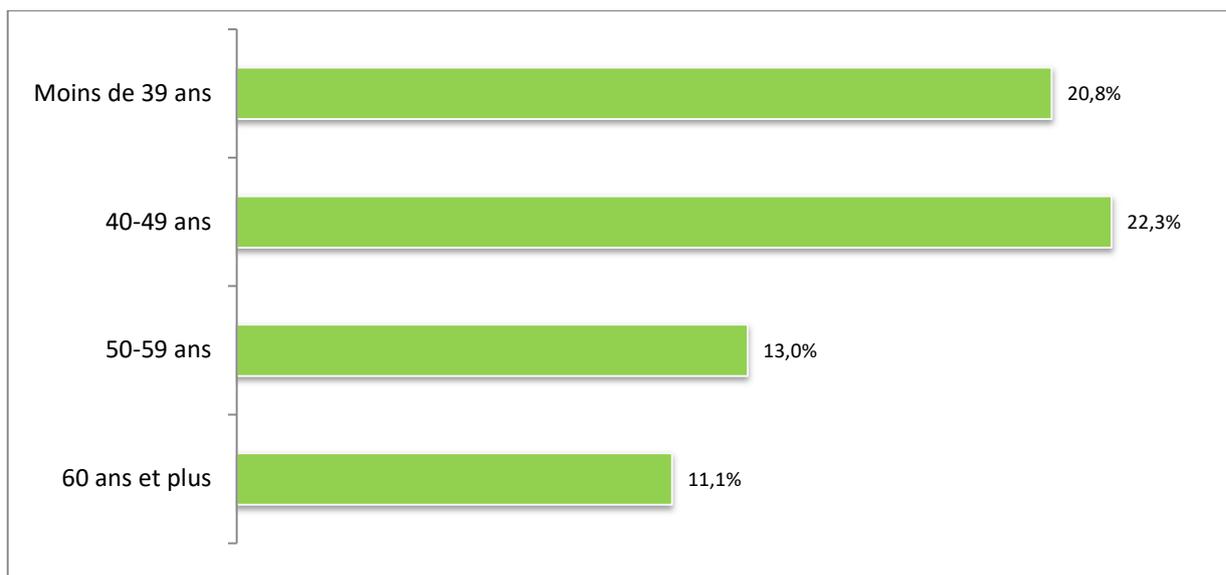


Les projets d'investissements sont quasiment stables et concernent que 14,9% des entreprises interrogées, contre 14,3% au trimestre précédent.

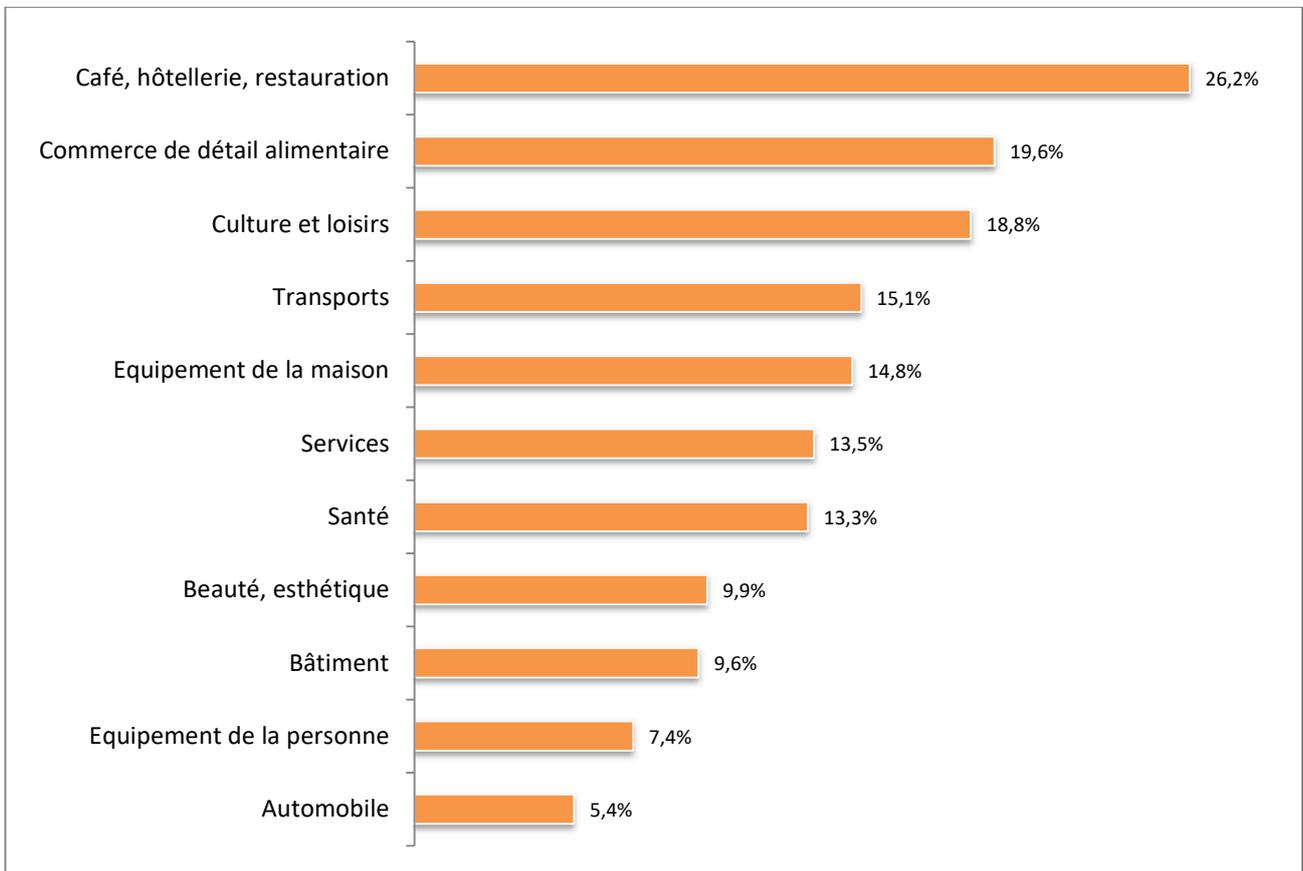


Ce trimestre, les projets d'investissements les plus concernés sont les projets « d'Aménagements-Rénovation » (41,9%) suivis par le poste « Matériel, mobilier, informatique » (40,8%) et par le poste « Autres investissements » (19,0%).

Profil des investisseurs



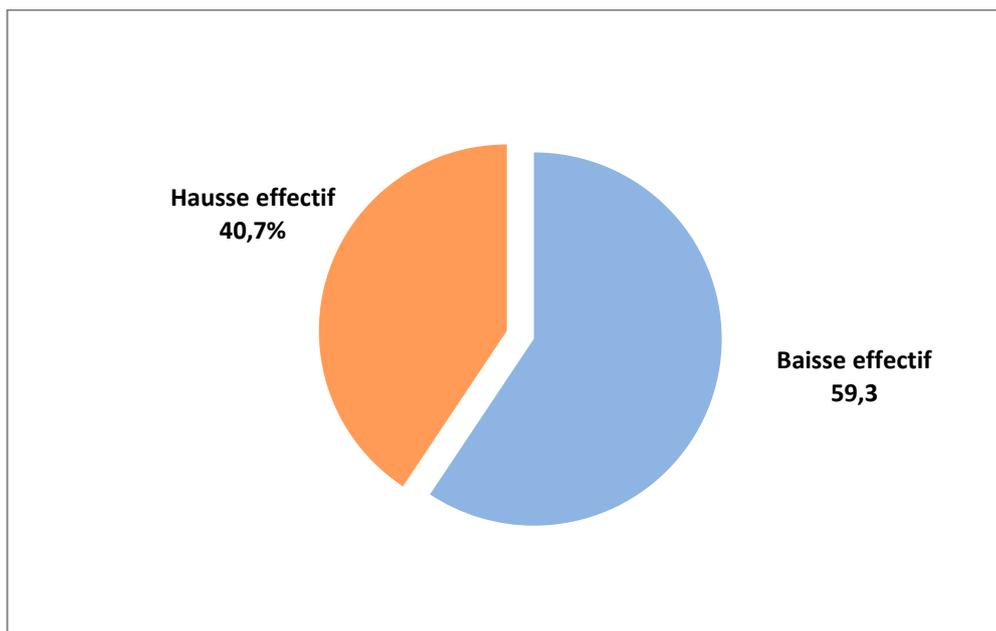
Les chefs d'entreprises qui investissent le plus ont moins de 50 ans et viennent principalement des secteurs « Café Hôtel Restaurant » pour 26,2 %, « Commerce de détail alimentaire » pour 19,6 %, suivis des secteurs « Culture et Loisirs » (18,8%), « Transports » (15,1%) % et « Equipement de la maison » (14,8%). Les secteurs « Equipement de la personne » et « Auto » arrivent en dernier avec respectivement (7,4%) et (5,4%).



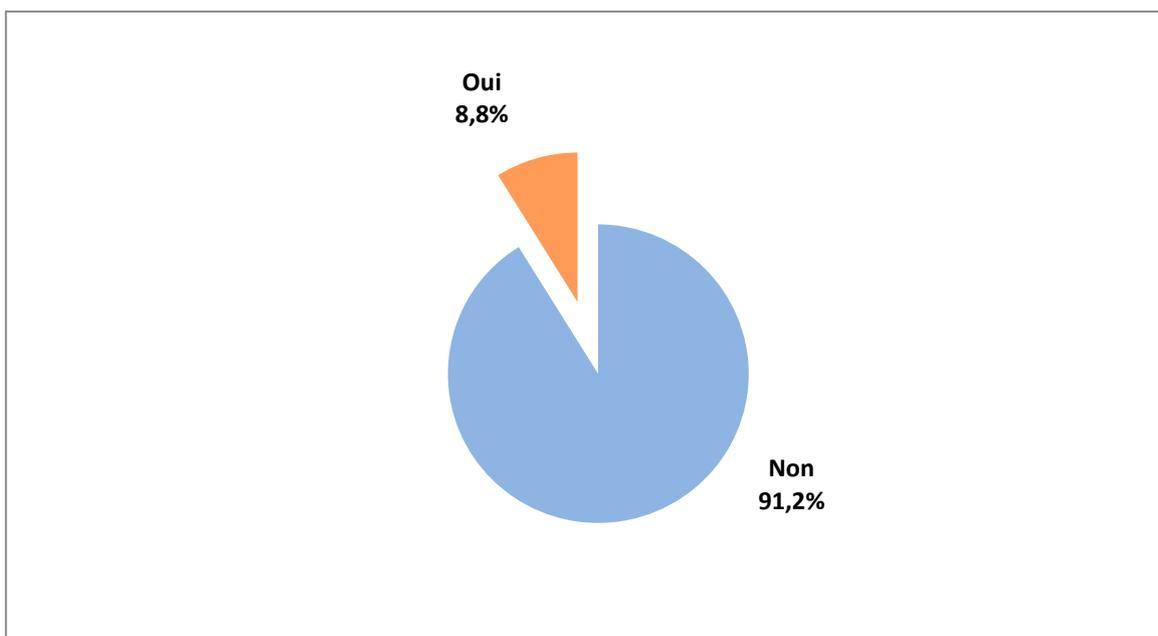
3 - Effectif actuel et variation d'effectif au cours des 3 derniers mois et des 3 prochains mois

L'effectif moyen actuel est de 1,23. Pour ce second trimestre 2022, le secteur « Bâtiment » est celui qui recense le plus d'effectif (22,8%) suivis des secteurs « Santé » et « Café Hôtellerie Restauration » qui affichent respectivement 9,0% et 8,2%. Le secteur « Culture et Loisirs » arrive en dernier avec 0,4%.

Au cours des 3 derniers mois 40,7% des entreprises interrogées ont vu leur effectif varier à la hausse (en moyenne 1,4 personne) et 59,3 % à la baisse (en moyenne 0,96 personnes).

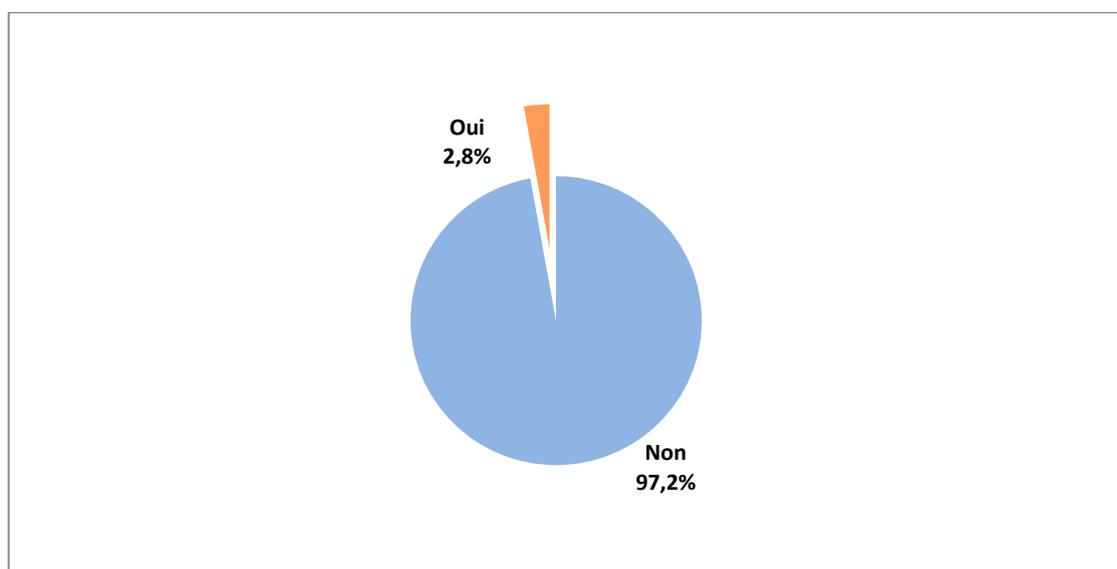


Prévision d'embauche dans les 3 prochains mois



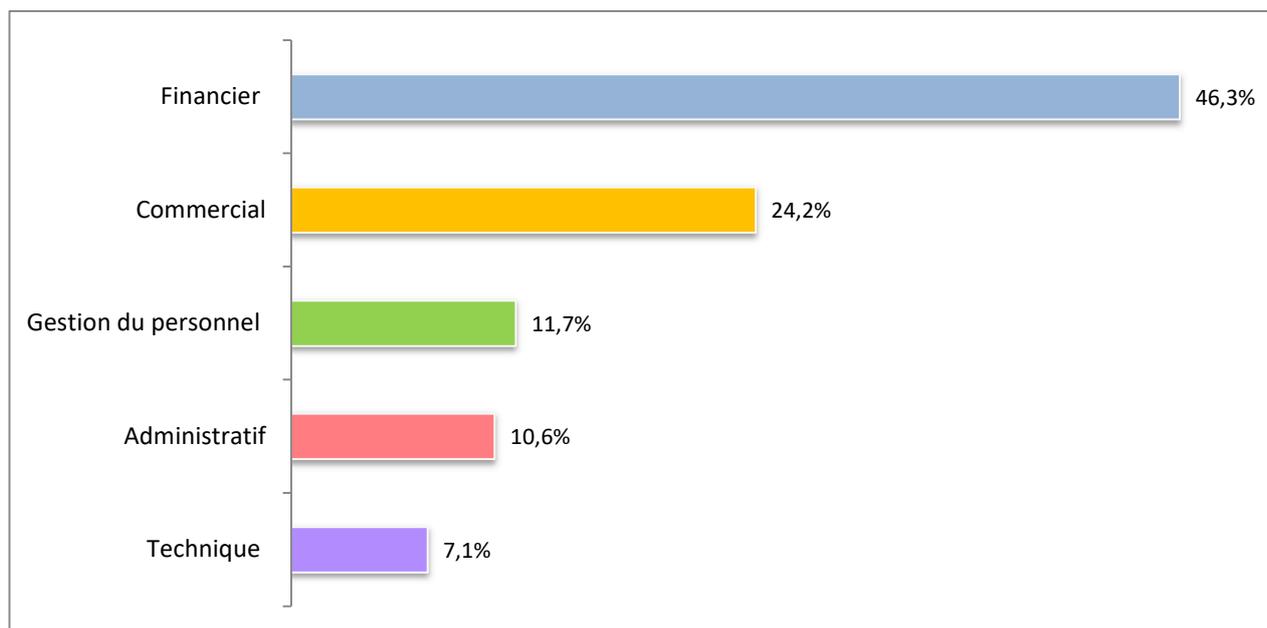
Au cours de ce deuxième trimestre 2022, 8,8% des entreprises interrogées souhaitent recruter, en moyenne 1,3 personne. Les secteurs les plus concernés sont les secteurs de la « Santé » 37% et « Café Hôtellerie Restauration » 14,3% de la profession, suivis des secteurs « Equipement de la Personne » 10,7% et « Bâtiment » 10,3%.

Prévisions de Licenciement dans les 3 prochains mois



Ce trimestre encore 2,8 % des entreprises envisagent au moins un licenciement comme pour le trimestre précédent (2,2%). Cela représenterait 1,1 poste supprimé. Les secteurs les plus concernés sont les secteurs « Auto » et « Services » avec respectivement 7,7% suivis des secteurs « Café Hôtel Restaurant » 6,4%, « Bâtiment » 5,4% et « Transport » et « Beauté Esthétique » pour 1,8% et 1,2%.

Préoccupations majeures dans la gestion de l'entreprise



Préoccupation par tranche d'âge

Ce trimestre encore, la gestion financière est ce qui préoccupe le plus les entreprises, principalement les moins de 50 ans (51,9%), le côté commercial est la préoccupation des plus de 60 ans (30,4%) (contre 23,7% le trimestre précédent).

4 - Relations avec les banques.

Rappel : La FCGA et la Banque de France mènent une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; Environ 1800 TPE adhérentes ont répondu, 4000 PME et 500 ETI.

Pour ce 2nd trimestre 2022, les demandes de nouveaux crédits de trésorerie augmentent légèrement, tout en restant un peu en deçà des chiffres de l'avant crise Covid.

Plus de 8 entreprises sur 10 ont vu leur demande satisfaite, toutes tailles confondues. Parallèlement, une plus grande proportion d'entreprise a signalé une augmentation du coût du crédit par rapport aux trimestres précédents.

Demande de crédit de trésorerie

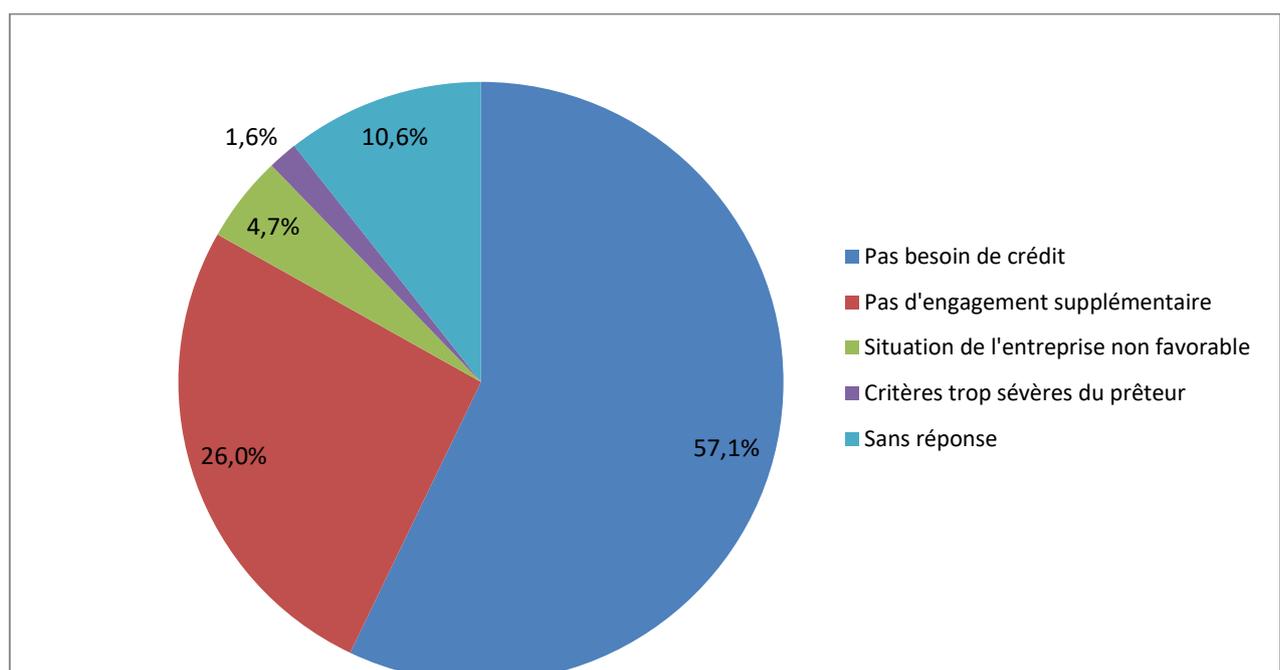
La demande de nouveaux crédits de trésorerie se stabilise à un niveau bas (5,4%), Rappel (5,0%) au trimestre précédent.

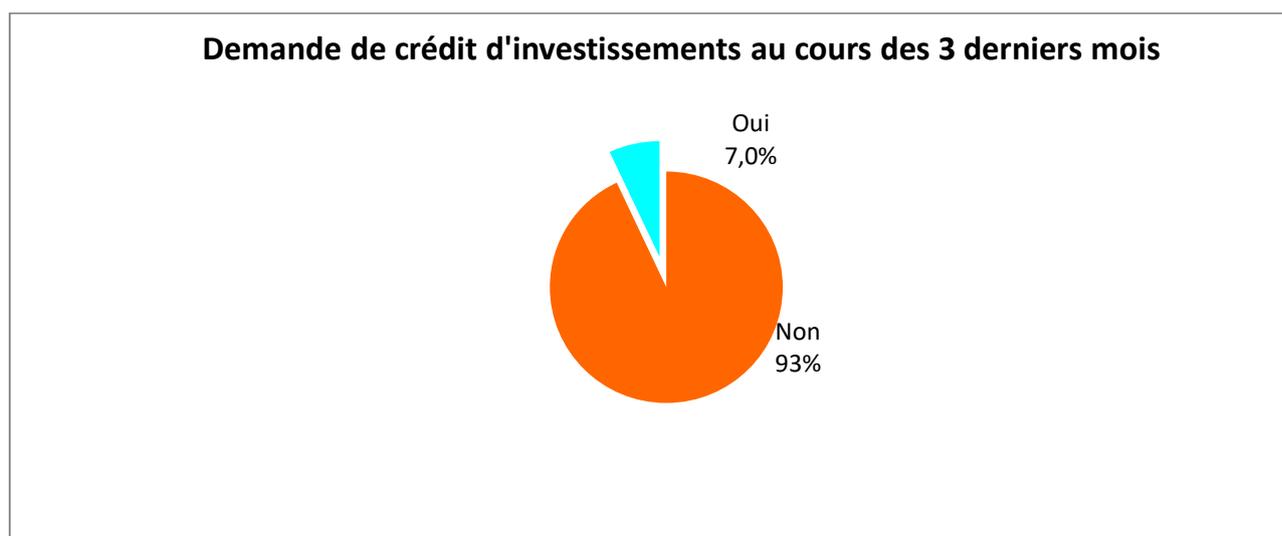


Parmi ces entreprises 79 % ont obtenu un crédit de trésorerie à hauteur de 75% au moins du montant sollicité. Ce taux est légèrement plus faible que le trimestre précédent (87%).

Raisons de l'absence de demande de crédit de trésorerie dans les TPE

La cause principale de l'absence de demande de crédit est l'absence de besoin (57,1% vs 58,3%). L'autocensure (au sens de la crainte d'un refus du banquier) est marginale 1,6%.



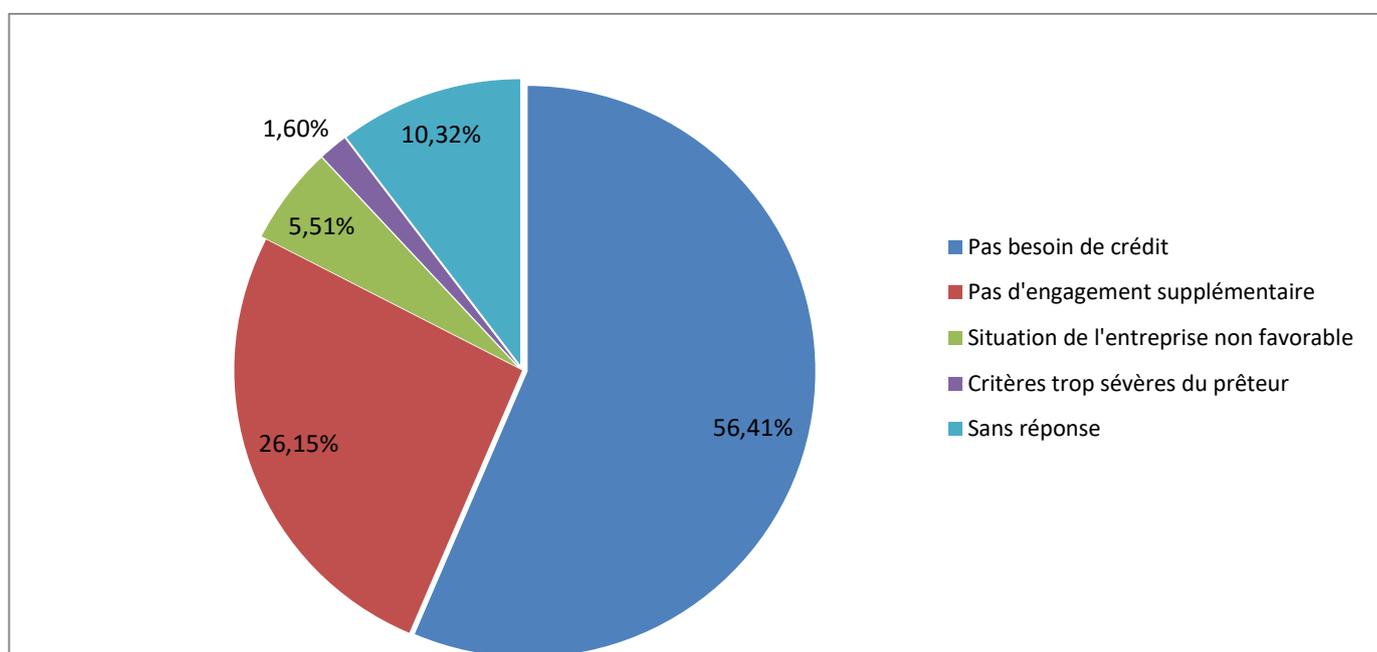


Ce trimestre, la demande de nouveaux crédits d'investissements est de (7,0%) soit 1 point de plus qu'au trimestre précédent (6,0%).

Parmi ces entreprises encore 85% ont obtenu un crédit d'investissements à hauteur de 75% au moins du montant sollicité. (Contre 89 % au trimestre précédent).

S'agissant plus particulièrement des crédits d'équipement, le taux d'obtention augmente légèrement 93% des entreprises interrogées indiquent obtenir satisfaction en totalité ou en grande partie.

Raisons de l'absence de demande de crédit d'investissements dans les TPE

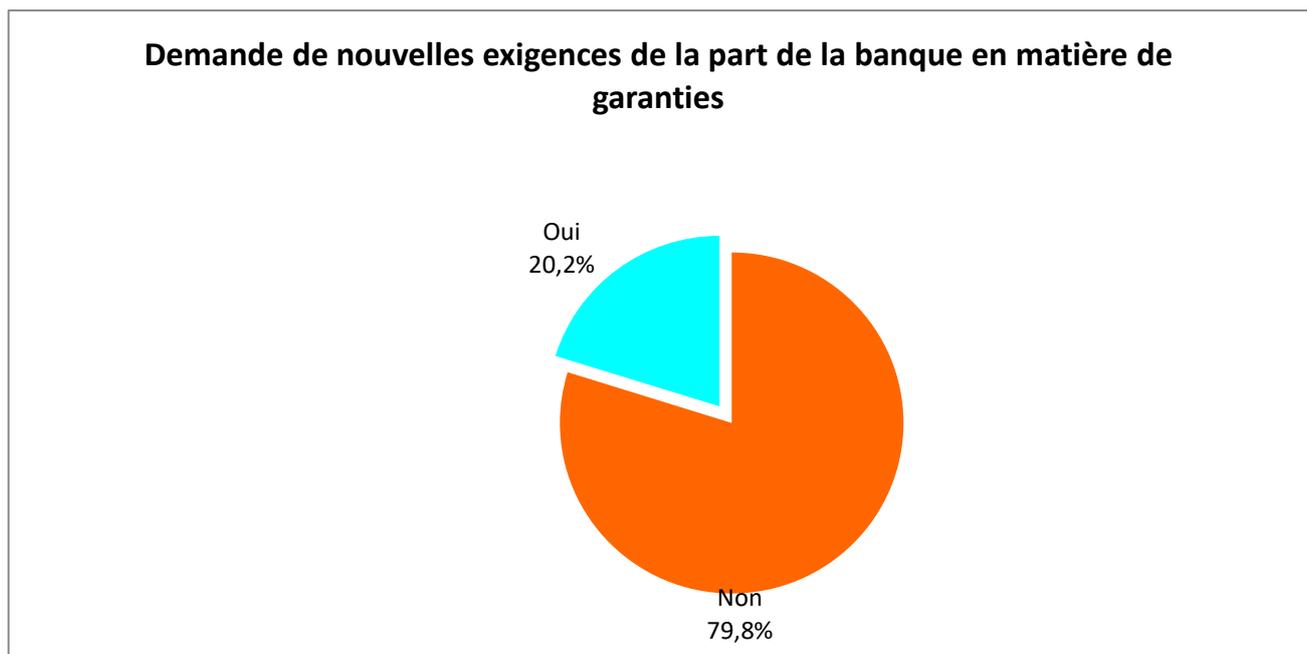


Comme pour le crédit de trésorerie, la cause principale de l'absence de demande de crédit d'investissements est l'absence de besoin (56,41%). L'autocensure (au sens de la crainte d'un refus du banquier) est marginale 1,6%.

L'auto censure : Un comportement d'autocensure désigne une situation où une entreprise ne sollicite pas de nouveau crédit bancaire car elle anticipe un refus des banques.

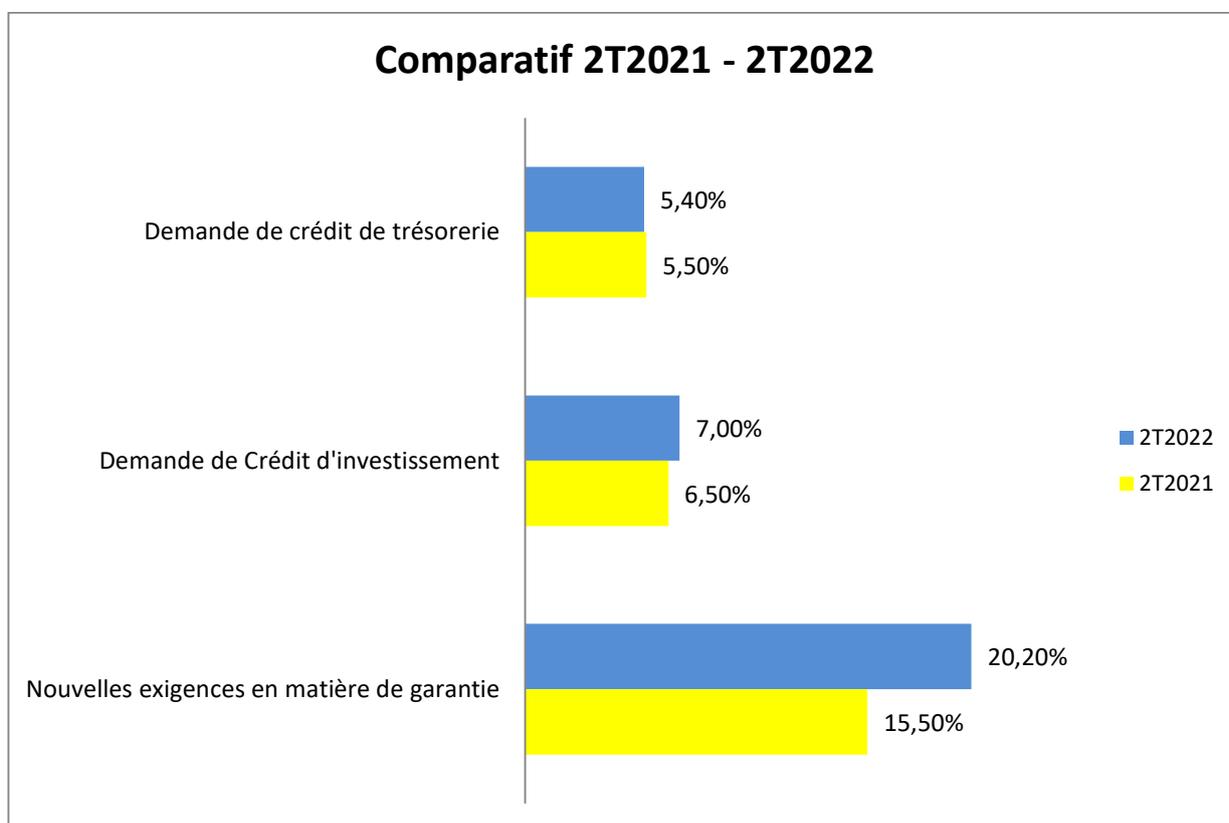
Au cours du dernier trimestre, ce phénomène reste marginal. Un peu plus de 1% des entreprises déclarent un comportement d'autocensure pour expliquer leur absence de demande de crédit de trésorerie ou d'investissement.

Demande de nouvelles exigences en matière de garantie



Pour ce trimestre 20,2% des TPE interrogées déclarent avoir été confrontées à de nouvelles exigences de leur banque en matière de garanties (16,8% au trimestre précédent).

Comparatif Résultats enquête 2T2022-2T2021 Enquête liée à l'accès au crédit de trésorerie et d'investissement



Au 2nd trimestre 2022 par rapport au 2nd trimestre 2021, la demande des TPE reste stable pour les crédits de trésorerie 5,4% vs 5,5%, la demande concernant les crédits d'investissements augmente légèrement 7,0% vs 6,5%. La demande de nouvelles exigences est haussée (20,2% en 2022 contre 15,5% en 2021).

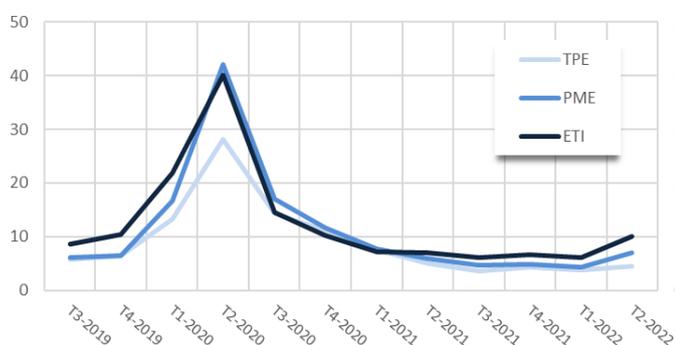
Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leur accès au crédit en France • 2^{ème} trimestre 2022

Légère hausse des demandes de crédits

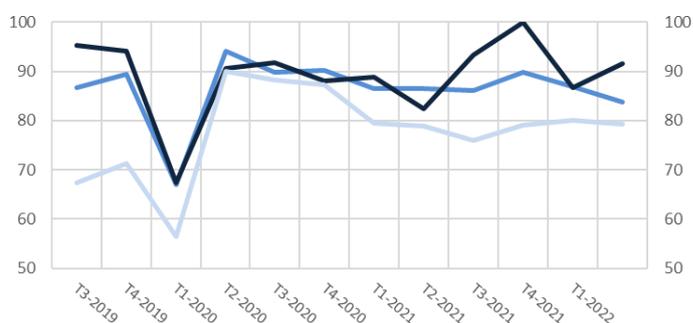
Les demandes de nouveaux crédits augmentent légèrement, tout en restant un peu en deçà des chiffres de l'avant-crise Covid. Plus de 8 entreprises sur 10 ont vu leur demande satisfaite, toutes tailles confondues. Parallèlement, une plus grande proportion d'entreprises a signalé une augmentation du coût du crédit par rapport aux trimestres précédents.

La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME et 500 ETI ont répondu, ainsi que 2 500 TPE grâce à un partenariat avec la **Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA)**. NB : seuls les crédits bancaires sont considérés ici ; les ETI ont aussi accès au marché des titres privés, ce qui leur offre des sources de financement supplémentaires non décrites par cette enquête.

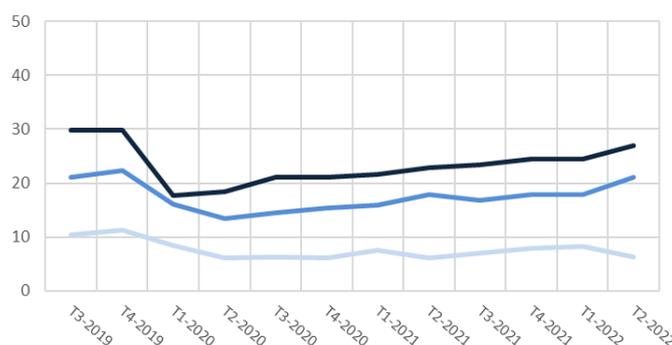
Demande de crédits de trésorerie en % des entreprises



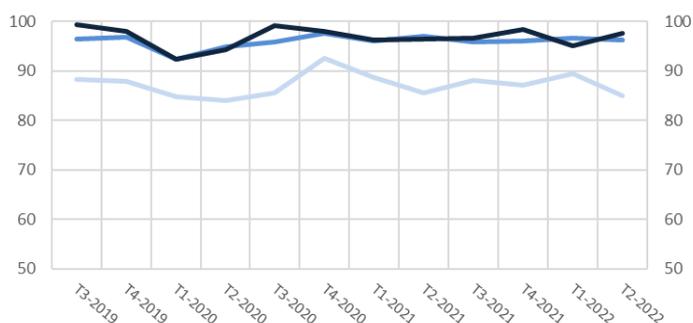
Obtention de crédits de trésorerie en % des entreprises ayant demandé ce type de crédit (en totalité ou à plus de 75 %)



Demande de crédits d'investissement en % des entreprises



Obtention de crédits d'investissement en % des entreprises ayant demandé ce type de crédit (en totalité ou à plus de 75 %)



Données non corrigées des variations saisonnières, en % ; hors utilisation de lignes de crédit obtenues précédemment

Champ : Entreprises avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit : TPE : 0 – 9 salariés ; PME = 10 – 249 salariés ; ETI = 250 – 4999 salariés

Note : étant donnée la taille de l'échantillon des ETI, les résultats sont à interpréter avec précaution.

Nouveaux crédits de trésorerie

Au T2 2022, les **demandes de nouveaux crédits de trésorerie** progressent pour la première fois depuis le pic de demandes atteint lors du deuxième trimestre 2020, toutefois dans des proportions modérées : 5 % des **TPE**, 7 % des **PME** et 10 % des **ETI** ont demandé des crédits de trésorerie au cours des trois derniers mois. Les **taux d'obtention** pour ces crédits demeurent élevés, malgré une légère baisse pour les **TPE**, 79 % des entreprises ayant obtenu leur prêt en totalité à plus de 75 %, ainsi que pour les **PME** de 3 points à 84 %. Le taux d'obtention pour les **ETI** augmente cependant de 4 points, atteignant 91 %.

Nouveaux crédits d'investissement

Les **demandes de nouveaux crédits d'investissement** progressent à nouveau pour les plus grandes entreprises, 21 % des **PME** et 27 % des **ETI** ayant demandé un prêt, tandis que 6 % des **TPE** ont sollicité un crédit, soit 2 points de moins qu'au trimestre précédent. Les **taux d'obtention** restent élevés : la quasi-totalité des **PME** (96 %) et des **ETI** (98 %) ont vu leur demande satisfaite (en totalité ou à plus de 75 %). Toutefois, le **taux d'obtention** pour les **TPE** diminue de 4 points pour atteindre 85 %.



Compléments

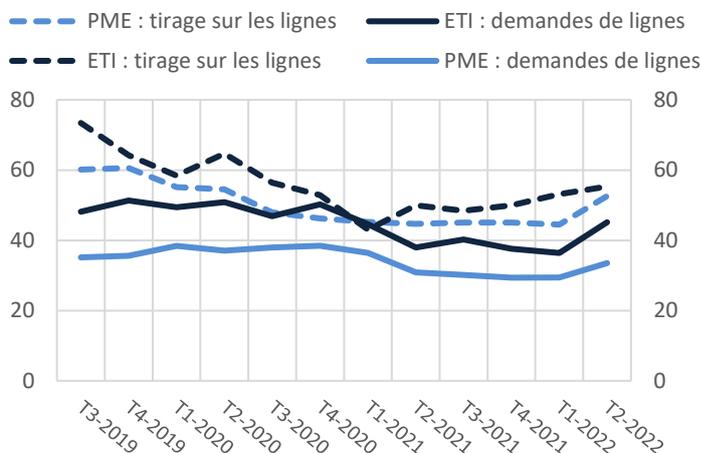
1. Lignes de crédit

Pour leurs besoins d'exploitation, les **PME** et les **ETI** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année.

La part des **PME** ayant demandé des lignes de crédit au cours des 12 derniers mois augmente de 4 points, à 33 % des entreprises. Parmi les **ETI**, 45 % ont fait une demande, soit une hausse de 9 points par rapport au trimestre précédent. Ces demandes sont toujours largement satisfaites (entièrement ou à plus de 75 %), dans 96 % des cas pour les **PME** et 98 % des demandes des **ETI**.

53 % des **PME** ont utilisé des lignes de crédit ce trimestre, contre 44 % au premier trimestre 2022. 55 % des **ETI** ont tiré sur leurs lignes de crédit.

Demandes de lignes de crédit (sur les 12 derniers mois, en % des entreprises) et tirage sur les lignes existantes (au cours des 3 derniers mois, en % des entreprises ayant obtenu une nouvelle ligne au cours des 12 derniers mois)

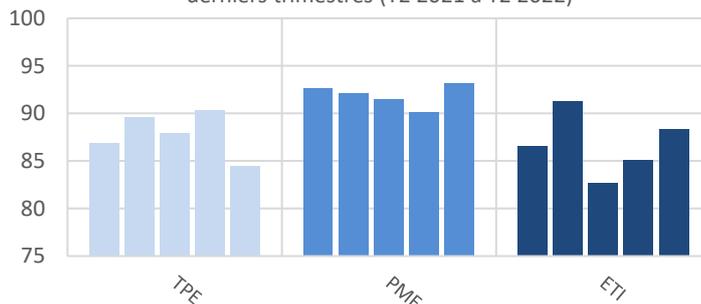


2. Obtention de nouveaux crédits d'équipement

Parmi les **crédits d'investissement**, les **crédits d'équipement** sont destinés à financer des immobilisations incorporelles ou corporelles, hors biens immobiliers.

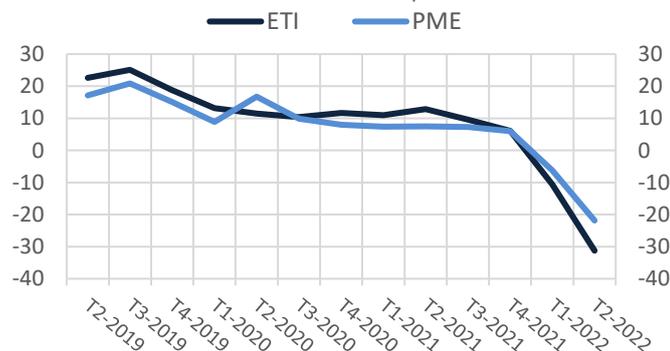
Le **taux d'obtention pour les crédits d'équipement** (entièrement ou à plus de 75 %) a diminué de 6 points pour les **TPE**, 84 % ayant obtenu leur prêt en totalité ou à plus de 75 %. Le **taux d'obtention** pour ce type de crédit a toutefois augmenté pour les entreprises plus grandes, à 93 % pour les **PME** et 88 % pour les **ETI**.

Proportion d'entreprises ayant obtenu des crédits d'équipements en totalité ou à plus de 75% (en % des entreprises ayant fait une demande) au cours des 5 derniers trimestres (T2 2021 à T2 2022)



3. Evolution du coût du crédit

Solde des entreprises déclarant une baisse du coût du crédit en % des entreprises



Pour la seconde fois, le **solde sur le coût du crédit*** pour les **PME** et les **ETI** est négatif, c'est-à-dire que davantage d'entreprises ont signalé une augmentation du coût du crédit qu'une diminution au cours du deuxième trimestre 2022. Ces chiffres peuvent être mis en regard avec la hausse des taux d'intérêt aux entreprises observée depuis mars 2022.

* Le solde d'opinion est défini comme la différence entre la proportion de répondants ayant déclaré une baisse du coût du crédit et la proportion de répondants ayant déclaré une hausse du coût du crédit. Un solde d'opinion positif indique que davantage d'entreprises déclarent une baisse du coût du crédit qu'une hausse.

4. Autocensure

Un **comportement d'autocensure** désigne une situation où une entreprise ne sollicite pas de nouveau crédit bancaire car elle anticipe un refus des banques.

Au cours du dernier trimestre, ce phénomène reste marginal : **moins de 2 % des entreprises déclarent un comportement d'autocensure** pour expliquer leur absence de demande de crédit de trésorerie ou d'investissement.

